

CST CEGEP SOREL TRACY Grille de cours											Cohorte		
310.CO Techniques juridiques											2018-2019		
											2024-2025		
1 ^{re} session						2 ^e session							
			Pondération						Pondération				
No cours	Titres du cours	Préalables	C	T	P	No cours	Titres du cours	Préalables	C	T	P		
109-101-MQ	Activité physique et santé		1	1	1	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	PR ou CR 601-101-MQ	3	1	3		
601-101-MQ	Écriture et littérature		2	2	3	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	PA 601-101-MQ	3	1	3		
604-10X-MQ	Anglais (selon classement)		2	1	3	604-MQX-SO	Anglais propre	PA 604-10X-MQ	2	1	3		
310-1E3-SO	Déontologie et éthique professionnelle		2	1	3	310-2A4-SO	Logiciels d'application et de gestion juridique	PR 412-1U4-SO	2	2	3		
310-1F4-SO	Exploration de la fonction de technicien juridique		2	2	2	310-2D5-SO	Droit et procédures civil, familial et corporatif		2	3	4		
310-1P5-SO	Textes législatifs et juridiques		2	3	3	310-2P4-SO	Problématique juridique	PA 310-1P5-SO	1	3	4		
412-1U4-SO	Outils bureautiques dans le domaine juridique		2	2	3	350-2C3-SO	Communication et interactions dans le domaine juridique		2	1	2		
			25		18				27		22		
Charge de travail hebdomadaire 43						Charge de travail hebdomadaire 49							
STAGE A.T.E													
3 ^e session						4 ^e session							
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	PR 109-101-MQ	0	2	1	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	PA 109-101-MQ PA 109-102-MQ	1	1	1		
340-102-MQ	L'être humain	PA 340-101-MQ	3	0	3	601-MQ4-SO	Culture et communication	PR 601-103-MQ	2	2	2		
601-103-MQ	Littérature québécoise	PA 601-102-MQ	3	1	4	310-4D4-SO	Droit pénal et criminel		2	2	4		
310-3A3-SO	Procédures et gestion de la documentation juridique		2	1	3	310-4P5-SO	Recherche juridique	PR 310-2P4-SO	2	3	4		
310-3P4-SO	Techniques de rédaction dans le domaine juridique		1	3	3	310-4R4-SO	Droit corporatif et administratif	PR 310-3P4-SO	2	2	4		
310-3ST-SO	Stage d'exploration	PR 310-1F4-SO PA 310-1E3-SO PA 310-2P4-SO	1	4	4	604-4C3-SO	Anglais du domaine juridique	PR 310-1P5-SO PR 350-2C3-SO PR 604-MQX-SO	1	2	3		
412-3U4-SO	Gestion de bureau dans le domaine juridique	PR 310-2A4-SO	2	2	3	XXX-XX3-SO	Complémentaire 1 (la pondération varie selon le cours choisi)		3		3		
			25		21				25		21		
Charge de travail hebdomadaire 46						Charge de travail hebdomadaire 46							
STAGE A.T.E													
5 ^e session						6 ^e session							
340-MQ3-SO	Éthique	PR 340-102-MQ	3	0	3	310-6ST-SO+	Stage synthèse	PA tous les cours des cinq premières sessions++	2	28	7		
310-5D5-SO	Titres de propriété et procédures notariales		2	3	3				30		7		
310-5G5-SO	Administration d'un greffe et procédures judiciaires	PR 310-2D5-SO PR 310-3P4-SO	2	3	3	Charge de travail hebdomadaire 37							
310-5H5-SO	Décisions de justice		2	3	3								
310-5P5-SO	Preuve	PR 310-4D4-SO	1	4	5								
XXX-XX3-SO	Complémentaire 2 (la pondération varie selon le cours choisi)		3		3								
			26		20								
Charge de travail hebdomadaire 46													

+ Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme.

++ Ou selon les dispositions particulières de la PIEA.

Conditions d'admission

Conditions générales pour l'admission aux études collégiales :

- Selon les conditions d'admission aux études collégiales en vigueur.

Conditions particulières du programme :

- Mathématiques, séquence Culture, société et technique de la 4^e secondaire (CST 4^e) ou l'équivalent.

La pondération fait référence à la charge hebdomadaire de travail pour chacun des cours.

C : Heures de cours théorique

T : Heures de laboratoire, de travaux pratiques, de stage

P : Heures de travail personnel

• PA - préalable absolu : cours qui doit avoir été réussi (60 % ou plus).

• PR - préalable relatif : cours qui doit avoir été suivi, mais pas nécessairement réussi (la note obtenue doit être égale ou supérieure à 40 %).

• CR - cours corequis : cours qui doit être suivi de façon simultanée avec un autre cours identifié.